

<b>COMPTE-RENDU de la séance du Conseil Municipal du Lundi 22 MARS 2010</b>
---

Date de la convocation 15 mars 2010

Présents : Ms MAURY, MOTY J., LINTHOUT, BARDY, GUENON, Mmes SAINT-LOUPT, DUCLOUT, EVEILLE, BOURRINET, GAILLOT, LABUSSIÈRE

Absents : Ms, ROUSSE, MOTY B, FREVILLE, BAGOJET, HITIER, PIALAT, GEFFRE, Mme DUVAL

Absents avec procuration : M. PIALAT à Mme DUCLOUT, M. MOTY B à M. MOTY J., M HITIER à M. BARDY, M. FREVILLE à Mme LABUSSIÈRE, M. ROUSSE à Mme SAINT LOUPT, Mme DUVAL à M. GUENON

#### **BUDGET PRIMITIF 2010 : ASSAINISSEMENT**

Exploitation :	Dépenses	80 999 €	Investissement :	Dépenses	362 541 €
	Recettes	280 999 €		Recettes	575 016 €
Excédent d'exploitation reporté 190 562.97 €					

Voté à 15 voix pour et 2 abstentions.

#### **BUDGET PRIMITIF 2010 : COMMUNE**

Fonctionnement :	Dépenses	1 780 132 €	Investissement :	Dépenses	1 161 136 €
	Recettes	1 954 232 €		Recettes	1 161 136 €
Excédent de fonctionnement reporté 318 462.73 €					

Voté à 13 voix pour 1 contre et 3 abstentions.

#### **CONVENTION PRESTATION DE SERVICE CDC/COMMUNE : MATERIEL**

- Décision de renouveler la convention de prestation de service pour du matériel avec la communauté de communes.

#### **SUBVENTION**

- Décision de ne pas allouer de subvention à l'association des maires de France pour les sinistrés de la tempête.

Le Maire  
Jean-Claude MAURY